Engagés pour demain

Le bilan de mi-mandat de la Municipalité

PONT SAINT MARTIN

Retour en images…

© David Boschet

26 SEPTEMBRE 2020
Camille de la Poëze, première artiste programmée à l'Origami dans le cadre de la saison culturelle.

© Valéry Joncheray

ÉTÉ 2021
Suite à son rachat par la Municipalité, la Maison Touzé reprend vie pendant l'été, sous l'impulsion de l'association Le Petit Lieu, soutenue par la Municipalité.

4 SEPTEMBRE 2021
Inauguration de l'extension du groupe scolaire Les Halbrans.

28 SEPTEMBRE 2021
Inauguration de la voie verte entre Pont Saint Martin et La Chevrolière.

25 NOVEMBRE 2021
Inauguration du lotissement des Jardins de l'Abbaye, à Viais.

FIN 2021
Achèvement des travaux de la résidence seniors des Jardins du Bourg.

© Paul Pascal / Dép. de Loire-Atlantique

DÉBUT 2022
Ouverture à la circulation de l'échangeur de Viais, réalisé par le Département de Loire-Atlantique.

© Ben Biron

24 SEPTEMBRE 2022
2ème édition de Gen & Zic, nouveau temps fort solidaire de la vie culturelle martipontaine, organisé à l'Origami et soutenu par la Municipalité.

1ER MARS 2023
Première réunion publique de concertation autour du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le Pont Saint Martin de 2035 s'imagine dès maintenant.

ÉDITO

PONT SAINT MARTIN

Mesdames et Messieurs
Chers ami·es Martipontain·es,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous revenons vers vous à travers ce bilan à mi-mandat afin de rendre compte de notre action à mi-parcours mais aussi afin de vous exprimer notre volonté de répondre aux enjeux du futur ; la construction de notre petite ville de demain ne s'arrêtant pas aux contours de 2026.

Malgré un contexte national et international compliqué et un début de mandat marqué par l'épidémie de Covid-19, nous sommes engagé·es à vos côtés avec beaucoup d'enthousiasme et de passion pour réussir ensemble Pont Saint Martin.

Le maintien d'un dialogue citoyen au service de la cohésion sociale est primordial et malgré les interdictions de nous réunir à certains moments, nous avons toutefois su garder le contact avec les Martipontain·es en ré-inventant la concertation citoyenne via des outils numériques afin de ne pas ralentir la sortie des projets.

Ce dialogue citoyen est véritablement au cœur de nos préoccupations. C'est la raison pour laquelle le conseil des citoyens, le conseil des sages ainsi que les habitant·es des quartiers ou villages sont systématiquement associés pour co-construire les projets en devenir.

Notre jeunesse, à travers le conseil municipal des enfants et le "parcours citoyen", est aussi associée, notamment au projet "aire de loisirs", qui sera développé à proximité des espaces sportifs.

Concernant l'aménagement du territoire, après l'approbation en mars dernier du nouveau plan guide en faveur de la revitalisation du cœur de ville / cœur de bourg, nous venons de lancer la révision générale du PLU pour finaliser la feuille de route dessinant le Pont Saint Martin de 2035/2040.

Nos objectifs sont à la fois ambitieux et naturels.

Ambitieux pour répondre aux grands enjeux et offrir aux Martipontain·es une commune résiliente et solidaire permettant à notre communauté villageoise d'accueillir chaque nouvel·le habitant·e dans une ville "Nature" au service de son épanouissement.

Naturels car chaque projet doit s'intéresser au quotidien des Martipontain·es comme se loger, trouver un mode de garde ou se déplacer. La place du "vélo", via la création d'un réseau de cheminements doux pour se transporter vers son lieu de travail, vers les écoles ou les commerces est d'ailleurs une vraie priorité.

Notre volonté est aussi de poursuivre la création de nouveaux équipements modernes et adaptés au service de l'accueil de nos familles et de la population martipontaine : multi-accueil, pôle enfance-jeunesse, extension du restaurant scolaire et évolution des services municipaux.

Vous l'aurez compris, notre volonté est intacte et notre satisfaction est grande lorsque les nouveaux projets se concrétisent les uns après les autres. Pour autant, nous savons que les attentes et les besoins sont conséquents notamment dans certains villages pour lesquels nous devons aussi amorcer la concertation sur la thématique des mobilités notamment.

Bonne lecture de ce bilan à mi-mandat de vos élu·es engagé·es pour demain !

© Studio Lollier

Yannick Fétiveau
Maire - Pont Saint Martin

BILAN MI-MANDAT DE LA MUNICIPALITÉ DE PONT SAINT MARTIN
Avril 2023

Directeur de la publication :
Yannick Fétiveau
Rédaction, conception, réalisation :
Mairie de Pont Saint Martin
Crédit photo :
Mairie de Pont Saint Martin sauf mention contraire
Crédit photo de couverture :
Valéry Joncheray
Crédit photo dernière de couverture :
Valéry Joncheray

Création :
mediapilote
Impression :
Imprimerie Offset 5
en 3 600 exemplaires.

Distribué dans les boites aux lettres de la commune, il est également disponible en mairie. Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, avec de l'encre sans solvants.

Mobilités douces : se déplacer différemment

La Municipalité affiche depuis le début du mandat son ambition en matière de développement des déplacements doux. À terme, c'est un maillage complet et efficace de liaisons douces qui reliera le bourg et les villages à Pont Saint Martin.

PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Un cheminement piéton de la Mône jusqu'au bourg, une liaison douce jusqu'à La Chevrolière, une sente piétonne de la Pommeraie à la Gautellerie…
Les exemples d'aménagements de voies séparées de la circulation automobile et sécurisées ne manquent pas. Ils participent tous d'une même volonté de donner plus de place aux déplacements doux dans la commune. Volonté qui se retrouve dans de grands projets de requalification, **comme celui de la rue du Vignoble, où une voie verte et un chaucidou ont vu le jour**.

120 STATIONNEMENTS VELOS

Fin 2022, 120 arceaux ont été installés pour accrocher des vélos.
Disposés de manière stratégique, dans le bourg, ils viennent s'ajouter aux équipements existants et apportent une offre de stationnement fiable et sécurisée aux cyclistes.

EN PROJET

© SCE

2024

UNE PASSERELLE AU-DESSUS DE L'OGNON

D'ici fin 2024, elle enjambera l'Ognon et permettra de rejoindre facilement à pied ou à vélo le centre-bourg et les groupes scolaires. Un ouvrage de **87 mètres** de long pour 3 mètres de large, meilleur moyen de donner un coup de fouet aux mobilités douces entre le nord et le sud de Pont Saint Martin, entre ses villages, son bourg, ses groupes scolaires, équipements publics et commerces de proximité.

2024

UNE VOIE VERTE VIAIS / BOURG

Piloté par Grand Lieu Communauté, le projet de voie verte avance bien et deviendra concret dans les prochains mois. D'un côté, il sera plus simple d'accéder au centre-bourg pour les Martipontain·es résidant Viais et La Bénétière. De l'autre, l'accès au Parc d'Activités à vélo deviendra plus facile.

D'ici 2026

8 LIAISONS DOUCES D'ICI 3 ANS

Ces itinéraires ont été déterminés en fonction des besoins des habitant·es, de leurs habitudes de déplacement et du foncier disponible.
L'enjeu consiste, en tenant compte des routes et chemins existants, à concevoir des aménagements utiles et adaptés aux modes doux.

© Olivier Batard

La Ferme de la Moricière

Œuvrer en faveur d'une agriculture nourricière

L'équipe municipale travaille depuis plusieurs années au développement d'une agriculture durable et locale sur le territoire communal. Le meilleur moyen de renforcer les circuits courts et de contribuer à une alimentation de qualité pour chacun·e.

AGRICULTURE DURABLE

PAYSAGES PRÉSERVÉS

LA FERME DE LA MORICIÈRE

En moins d'un an, la Ville a mené à bien un projet inédit : racheter une ferme le temps de lui trouver un repreneur.
À l'issue d'une procédure de sélection rigoureuse, organisée avec l'appui de la Chambre d'Agriculture et de la CUMA de La Chevrolière, le couple Teruin a été retenu pour devenir les nouveaux exploitants de la Moricière (élevage en brebis laitières et vaches allaitantes). Au final, c'est un projet agricole de qualité que soutient la Municipalité et **180 hectares** de terres qui sont préservées.

REMISE EN CULTURE

Pont Saint Martin était confronté à une forte déprise agricole. C'était avant que la Municipalité mène un programme de travaux visant à reconquérir ces terres en friche.
La Ville a pris en charge les coûts de la remise en culture, sur engagement des propriétaires des parcelles concernées de signer un bail rural à clauses environnementales avec des exploitants du secteur. **12 hectares** ont ainsi été restaurés et cédés à des agriculteurs locaux.

Un engagement accru en faveur de la sobriété énergétique

Pont Saint Martin et ses élu·es sont engagé·es de longue date dans une démarche volontariste de baisse de la consommation d'électricité. La Municipalité a franchi une nouvelle étape lors de ce début de mandat.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉTEINT PLUS TÔT

Depuis fin 2022, extinction des feux dès 21h30 sur une grande partie du territoire communal. La Municipalité va plus loin dans le processus de réduction de l'éclairage public nocturne, engagé dès 2016.

En cela, les élu·es prennent en considération des arguments écologiques (réduction de la pollution lumineuse, protection nocturne de la biodiversité...) et l'impératif de sobriété énergétique, encore plus prégnant depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine.

© Studio Lollier

© Studio Lollier

*« Nous n'avons pas attendu le contexte de hausse du coût de l'énergie pour agir sur nos consommations. Des efforts de sobriété sont demandés aux populations, **nous montrons l'exemple** en tant que Mairie depuis de nombreuses années. Notre attention en la matière nous permet aujourd'hui de **préserver notre capacité à investir** sur des projets structurants pour l'avenir de Pont Saint Martin, sans avoir à rogner sur nos ambitions. »*

Christian Chiron
Adjoint en charge de l'Economie, du patrimoine et de la transition énergétique

Youssef Kamli
Adjoint en charge des Mobilités, des réseaux et des transports

UNE POLITIQUE MUNICIPALE DÉPLOYÉE AVEC COHÉRENCE

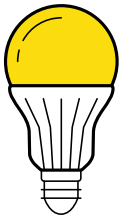

- Remplacement progressif des éclairages par des **LED** dans les écoles et les salles de sport

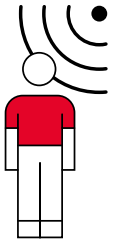

- Installation de **détecteurs de présence** au sein et aux abords de tous les bâtiments municipaux

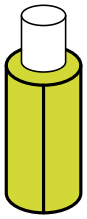

- **Calorifugeage** des réseaux de chauffage

- **Gestion informatique** de l'éclairage et du chauffage pour limiter le gaspillage énergétique

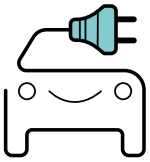

- **Renouvellement** progressif du parc automobile de la Ville par des modèles électriques

Prendre soin de notre environnement, une priorité collective

Espace délaissé, le Marais de l'île a retrouvé de sa superbe au fil des années grâce à l'action municipale. L'extrémité est du Lac de Grand Lieu, milieu à la richesse écologique hors du commun, tient également lieu d'outil d'éducation à l'environnement, notamment pour notre jeunesse.

52 HECTARES DE ZONES HUMIDES PRÉSERVÉS

La préservation des prairies humides qui composent le Marais de l'île constitue l'objectif n°1 des élu·es.

Si précieuses notamment pour les populations nombreuses d'oiseaux accueillies, elles sont rachetées progressivement par la Ville et gratuitement mises à disposition des agriculteurs locaux, qui peuvent y faire pâturer leurs bêtes. Un plan de gestion a été élaboré, en lien avec des naturalistes et les usagers·gères, au service de la protection et de la connaissance du site.

UN PRÉCIEUX OUTIL D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Depuis 2021, la Ville propose aux écoliers ·ères de CM1/CM2 de la commune des ateliers de sensibilisation à l'environnement, qui s'appuient sur la découverte du Marais de l'île et sur la pratique sportive, par le biais des sorties canoës sur l'Ognon.

À ce titre, la Halte Nautique bénéficie désormais de l'agrément de l'Éducation Nationale pour organiser des ateliers de sensibilisation à l'environnement. Un projet original qui pourrait à l'avenir profiter aux élèves des communes des alentours.

© Studio Lollier

« Nous avons la conviction que si les jeunes Martipontain·es connaissent mieux leur environnement proche, ils seront plus enclin·es à l'avenir à en prendre soin et à le protéger. »

Bernadette Graton
Adjointe en charge de l'Environnement, de l'écologie et du cadre de vie

EN PROJET

LA PATOUILLÈRE, UN RUISSEAU À RESTAURER

Le Syndicat de Bassin Versant de Grand Lieu, avec l'appui financier de la Ville, mènera à bien dans les mois à venir un programme d'actions visant à améliorer la **qualité de l'eau**, restaurer la biodiversité et les habitats naturels le long du ruisseau de la Patouillère et ses affluents.

En lien avec ce projet, la Ville fera l'acquisition de parcelles le long du cours d'eau, afin d'y maîtriser les usages et les pratiques culturales.

S'adapter et anticiper les nouveaux besoins au service d'une population croissante

Pont Saint Martin accueille en nombre de nouveaux·elles habitant·es chaque année, attiré·es par la qualité de vie dans notre commune. Une croissance démographique qui nécessite une anticipation permanente de la Municipalité et une évolution des équipements et services publics.

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DES HALBRANS

Depuis la rentrée 2021, les écoliers·ères martipontain·es ont intégré un groupe scolaire des Halbrans largement agrandi.

Le projet structurant de ce début de mandat, en faveur de conditions d'enseignement optimales, de classes aux effectifs raisonnables et de la réussite scolaire de notre jeunesse.

© Philippe Piron

6 classes
et 2 dortoirs supplémentaires

639 m²
d'extension

1.6 M€
d'investissement

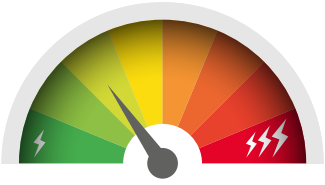

- Faible consommation énergétique

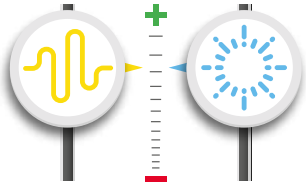

- Acoustique et éclairage optimisés

EN PROJET

EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PÔLE ENFANCE

LANCEMENT DES TRAVAUX D'UN NOUVEAU MULTI-ACCUEIL

Un logement pour tous, un développement urbain maîtrisé

La Municipalité fait de l'accès au logement une priorité affirmée. L'accession à la propriété et le développement d'une offre complète et cohérente à loyers modérés sont indispensables pour garantir la mixité sociale dans notre commune. C'est pourquoi 3 programmes de construction ont été achevés depuis le début du mandat et 4 autres seront lancés dans les prochaines années.

LES JARDINS DE L'ABBAYE - VIAIS

100 logements

dont 35 locatifs sociaux

LES JARDINS DU BOURG

17 logements

seniors à loyers modérés

LE CLOS DU MOULIN - VIAIS

29 logements

dont 10 locatifs sociaux

EN COURS DE TRAVAUX

*« La ville doit désormais se **reconstruire sur elle-même** pour ne plus consommer d'espaces agricoles. Voici tout l'enjeu pour l'équipe municipale actuelle, qui l'intègre dans ses réflexions pour chaque projet. Notre approche répond à 3 priorités majeures : **construire** pour répondre à la demande, **densifier** la ville tout en préservant le **cadre de vie**. »*

Christophe Legland
Adjoint en charge de l'urbanisme, de l'habitat et du logement

EN PROJET

RESIDENCE JEUNES TRAVAILLEURS (RUE DU VIGNOBLE)
Début des travaux au 2ème trimestre 2023, livraison au 1er trimestre 2025
22 LOGEMENTS T1 pour apprenti·es et jeunes travailleur·euses

© Atlantique Habitations

© Aiguillon

PROGRAMME DE LOGEMENTS SOCIAUX (RUE DU PLESSIS)
Début des travaux au 1er trimestre 2024, livraison mi-2025.
14 LOGEMENTS SOCIAUX (du T2 au T4) + 7 parcelles constructibles en lot libre

PROGRAMME D'ENVIRON 50 LOGEMENTS, DONT 15 LOCATIFS SOCIAUX (RUE DE NANTES)

CONSTRUCTION DE 4 À 6 LOGEMENTS EN BAIL RÉEL SOLIDAIRE (RUE DE NANTES),
accession à la propriété pour des personnes à revenus modestes

Des espaces publics de qualité au service d'un cadre de vie idéal

La Ville de Pont Saint Martin fait preuve de volontarisme en ce qui concerne la rénovation de ses espaces publics. De nombreux axes de circulation, en entrée de ville, structurants ou plus secondaires, ont été intégrés au programme annuel de réfection des voiries.
La requalification du Hameau des Vignes, des rues de l'Ouche Cartière, du Grand Moulin et des Écoles en seront les prochaines illustrations.

RUE DU VIGNOBLE : UNE ENTRÉE DE VILLE EMBELLIE ET RÉUSSIE

La rue du Vignoble constitue l'un des principaux axes de circulation de la commune et son entrée ouest.

Après plus d'un an de travaux et un investissement communal conséquent à hauteur d'**1,2 M€**, l'espace public s'en trouve transformé, avec l'effacement des réseaux aériens, une place plus importante accordée au végétal et l'utilisation de matériaux plus qualitatifs, tel que le granit clair.

Ce projet majeur du début de mandat a été mené en concertation avec les riverain·es, à leur service et en tenant compte de leurs suggestions, malgré le contexte de crise sanitaire.

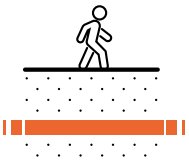

Enfouissement des réseaux

Embellissement général

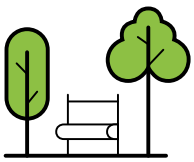

Nature en ville

Stationnement cohérent

EN PROJET

2023

LA RUE DES ÉCOLES EN CHANTIER POUR DÉPOSER PLUS FACILEMENT VOS ENFANTS

Axe stratégique, très emprunté le matin aux alentours de 8h30 et l'après-midi vers 16h30, la rue des Écoles sera réaménagée à l'issue de plusieurs phases de travaux. Le meilleur partage de l'espace entre bus et automobilistes ainsi que la sécurisation de la dépose des enfants sont prioritaires sur ce projet.

2024

UN NOUVEAU VISAGE POUR LES RUES DE L'OUCHE CARTIÈRE ET DU GRAND MOULIN

Sens uniques de circulation, végétalisation en pied de mur, réorganisation du stationnement ... À l'horizon 2024, les rues de l'Ouche Cartière et du Grand Moulin vont faire peau neuve, à l'issue d'un an de travaux.

TRANSFORMATION À VENIR POUR LE VILLAGE DE LA BÉNÉTIÈRE

Suite à une concertation engagée avec les habitant·es en 2019, la Ville de Pont Saint Martin poursuit un projet de réhabilitation des espaces publics.
Les circulations seront repensées, la vitesse pour les automobilistes réduite et l'aménagement des rues laissera plus de place pour des déplacements doux sécurisés. Une attention particulière sera accordée à l'embellissement des entrées de la Bénétière.
En amont des travaux d'aménagement, la réhabilitation des réseaux d'assainissement et l'effacement des réseaux aériens sont prévus.

2026

UN MEILLEUR PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC AU HAMEAU DES VIGNES

Depuis la rentrée 2022, une expérimentation est en cours dans les différentes rues du Hameau des Vignes. Des modifications des sens de circulation et de nouvelles modalités de partage de l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes sont testées. Des aménagements paysagers plus fournis sont également à l'étude, afin d'accroître la place de la nature dans ce secteur de Pont Saint Martin.

CARTE DES GRANDS PROJETS URBAINS

1. Passerelle sur l'Ognon
2. Voie verte Viais / bourg
3. Réaménagement des espaces publics du Hameau des Vignes
4. Restauration écologique du ruisseau de la Patouillère
5. Extension du restaurant scolaire et construction du nouveau pôle enfance
6. Construction du nouveau multi-accueil et programme de 50 logements
7. Construction d'une résidence jeunes travailleurs
8. Construction d'un programme de 14 logements sociaux
9. Site Utrillo (projet éco-touristique)
10. Projet d'aire de loisirs
11. Réhabilitation des rues de l'Ouche Cartière et du Grand Moulin
12. Requalification de la rue des Écoles

Le Pont Saint Martin de 2035 s'imagine aujourd'hui

© Studio Lollier

Interview du Maire,
Yannick Fétiveau

Pont Saint Martin a accueilli 1 000 habitant·es supplémentaires en 6 ans, ce qui en fait l'une des 5 communes les plus attractives de Loire-Atlantique. Est-ce que cette croissance démographique, qui peut susciter des craintes parmi la population, va se poursuivre à l'avenir ?
Nous anticipons un ralentissement des nouvelles installations. Tout simplement car nous arrivons aux limites de notre réserve foncière. L'arrêt du projet de lotissement à La Planche au Bouin a mis un coup de frein supplémentaire. Mais, au vu de l'intérêt majeur de la zone en matière de biodiversité, l'équipe municipale devait impérativement le stopper. Plus que jamais, la Municipalité a intégré à son mode de fonctionnement la nécessité de ***reconstruire la ville sur elle-même****, en artificialisant au minimum et pour préserver nos terres agricoles et nos paysages.*

Comment comptez-vous maîtriser cette densification de la commune, sans dégrader la qualité de vie des Martipontain·es ?
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), dont la révision est engagée depuis quelques semaines, est le meilleur outil à notre disposition. Il nous permet d'anticiper l'évolution de Pont Saint Martin. Il donne pour les 10 années à venir une ***cohérence d'ensemble*** *aux projets municipaux, tout en apportant des réponses aux défis actuels, notamment climatique. Il sera le guide des équipes municipales lors des 2 prochains mandats.*

© Valéry Joncheray

À votre sens, quelles doivent être les orientations prioritaires du nouveau PLU ?
Avec ce nouveau PLU, nous n'allons pas renverser la table. Le document actuel se place dans la continuité de notre action et prend déjà en compte plusieurs priorités environnementales : protection et valorisation des espaces naturels, développement urbain maîtrisé, renforcement des mobilités douces… Mais, à l'occasion de cette révision et dans le dialogue permanent avec les Martipontain·es, nous devons aller plus loin et s'engager avec ambition sur ***l'adaptation au changement climatique****, la gestion et la qualité de l'eau, la transition énergétique ou bien la préservation d'une* ***agriculture locale et nourricière****.*

Avec le logement et l'alimentation, ce sont les déplacements qui contribuent le plus à notre production de gaz à effet de serre. Que peut faire la Ville dans ce domaine ?
Notre responsabilité, c'est de renforcer la dynamique commerciale en centre-bourg, tout faire pour conserver notre riche vivier de professionnel·les de santé et développer les services publics. Ce sont des conditions indispensables pour limiter les déplacements des Martipontain·es. Ces 3 points figurent en tête de nos priorités pour ***revitaliser le centre-bourg****. Associé à la réalisation d'un réseau cohérent de liaisons douces reliant le cœur de ville et les villages, c'est ainsi que nous aurons toutes les cartes en main pour réduire nos déplacements automobiles.*

Comment comptez-vous associer la population à ces transformations ?
Notre méthode, c'est le ***dialogue****. Pour chaque nouveau projet touchant le quotidien des Martipontain·es, des temps d'échange sont organisés. Pour ce qui est du futur PLU, la concertation va s'étirer sur 2 années complètes, avec des rendez-vous réguliers prenant la forme d'ateliers et de réunions publiques. J'invite chacune et chacun à prendre part à ces temps forts de la vie démocratique de notre commune,* ***à apporter ses idées****, au service du bien commun.*

Une ville solidaire et citoyenne

UN PROGRAMME D'ACTION SOCIALE QUI S'ADAPTE AUX NOUVEAUX BESOINS

En 2022, une Analyse des besoins sociaux a été menée par le CCAS.

Ce diagnostic permet aujourd'hui aux élu·es de plancher sur de nouvelles priorités et de proposer dès les prochains mois des politiques d'action sociale mieux adaptées aux attentes des Martipontain·es.

LE CONSEIL DES CITOYENS, INSTANCE DE DIALOGUE PERMANENT AVEC LES MARTIPONTAIN·ES

Depuis le début du mandat, une trentaine de Martipontain·es se réunit régulièrement au sein du Conseil des Citoyens pour s'exprimer, imaginer et construire le Pont Saint Martin de demain.

Cette instance de dialogue constitue à la fois **un vivier d'idées** pour la Municipalité et **un lieu de débat** sur les grands enjeux martipontains.

En parallèle, comme lors du mandat précédent, les réunions de concertation à l'échelle des quartiers sont systématisées pour susciter l'adhésion des riverain·es sur des projets urbains impactant leur quotidien.

LE PARCOURS CITOYEN, DISPOSITIF D'ENGAGEMENT DURABLE DES JEUNES

© Studio Lollier

« Pour que les jeunes puissent poursuivre leur engagement citoyen entamé au sein du Conseil Municipal des Enfants, la Municipalité a créé le Parcours Citoyen. Les jeunes conseillers·ères peuvent y finaliser des projets initiés par le CME et ainsi, vivre une nouvelle expérience au service de l'intérêt général. »

Nicolas Bertet
Adjoint en charge de la communication, de la vie citoyenne et participative

UNE AIRE DE LOISIRS CRÉATRICE DE LIEN SOCIAL

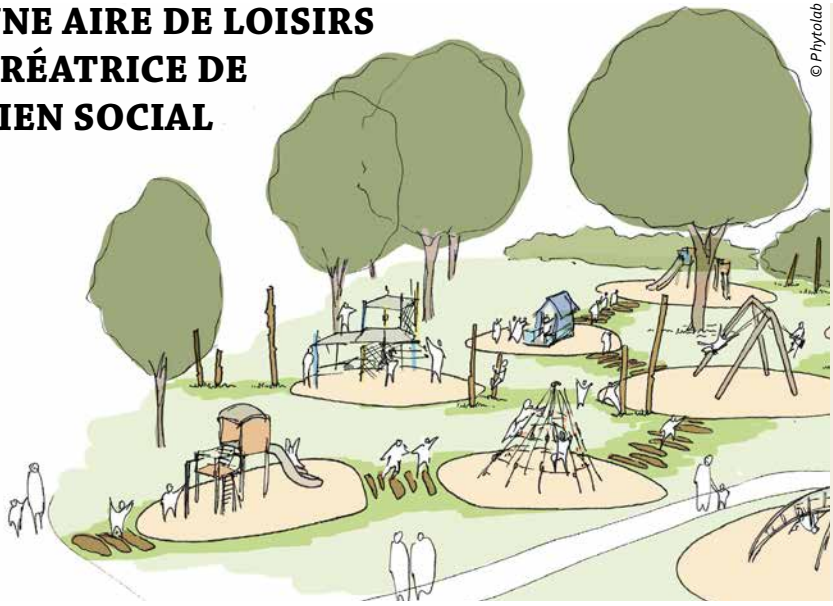
© Phytolab

© Studio Lollier

« Un nouveau lieu de vie en cœur de bourg, où les sports urbains sont à l'honneur et où toutes les générations se côtoient. Telle est l'ambition du projet d'aire de loisirs porté par la Municipalité.
La livraison est prévue courant 2024. *»*

Martine Chabirand
Adjointe en charge de l'Education, de la jeunesse et des sports

Une ville créative et vivante

© Valéry Joncheray

L'ORIGAMI, UN ESPACE D'EXPRESSION HORS DU COMMUN

L'Origami et sa programmation culturelle ont su trouver leur public. Les différents spectacles proposés par la Ville affichent régulièrement complet.

Les associations martipontaines se sont pleinement appropriées les lieux et y insufflent une belle dose de vitalité supplémentaire. De nouveaux rendez-vous y ont été accueillis, tel que Gen & Zic ou la rencontre de théâtre amateur proposé par la TRAM 303.

La Municipalité est également sollicitée par des professionnels pour y organiser des temps forts (colloques, forums, clubs d'entreprise...).

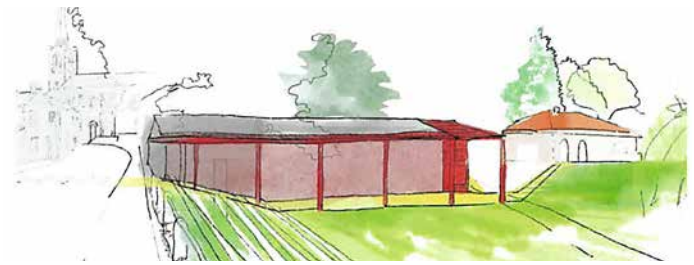

© LAD

LE "SITE UTRILLO", FUTUR PÔLE TOURISTIQUE DE PONT SAINT MARTIN

La Ville a acquis la Maison Touzé en 2018.

Idéalement située au bord de l'Ognon, elle est investie tous les étés depuis 3 ans par l'association Le Petit Lieu et accueille la Halte nautique.

D'ici la fin du mandat, la Municipalité souhaite y développer un projet éco-touristique et en faire un pôle d'attraction majeur pour notre commune.

DES TEMPS FORTS CONVIVIAUX ET FAMILIAUX

Au fil des années, la Municipalité a su créer des manifestations d'ampleur, créatrices de lien social, qui rythment l'année à Pont Saint Martin.

FAITES DU SPORT

© Valéry Joncheray

FÉERIES DE NOEL

« La vie associative est riche à Pont Saint Martin, autant au niveau sportif que culturel ou solidaire. Les élu·es se font un devoir de soutenir les associations martipontaines et leurs manifestations, qui animent notre commune. »

© Studio Lollier

Isabelle Yvon
Adjointe en charge de la Cohésion sociale et de la petite enfance

© Studio Lollier

Marie-Anne David
Adjointe en charge de la Culture, du tourisme et de l'événementiel

Une gestion ambitieuse et raisonnée, au service de notre petite ville de demain

Malgré un contexte budgétaire complexe et des marges de manœuvre faibles, la Municipalité poursuit la réalisation de ses engagements au service de la transition écologique, du renouvellement urbain et de la cohésion sociale. Pour ce faire, elle s'attache à préserver une situation financière saine tout en maintenant un niveau d'investissement élevé.

15 M€
D'INVESTISSEMENTS
prévus entre 2020 et 2026

PROJETS PRINCIPAUX

1,6 M€ : EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DES HALBRANS

1,2 M€ : REQUALIFICATION DE LA RUE DU VIGNOBLE

1 M€ : CONSTRUCTION DE LA PASSERELLE SUR L'OGNON

567€... 514€... **481€**

C'est le montant, en baisse depuis 2020, de la dette de la commune par habitant. Un montant bien plus faible que pour des communes de même strate (715€).

Comme le seul emprunt contracté par la Mairie depuis 2014, qui a servi à financer une grande partie (785 000€) des travaux d'extension du groupe scolaire des Halbrans.

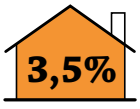

C'est l'augmentation de la taxe foncière votée en 2022, la première hausse de son taux depuis 2014. Cette hausse, bien inférieure au gain de pouvoir d'achat entraîné par la suppression de la taxe d'habitation, permet de **soutenir le niveau élevé d'investissement de la commune**.

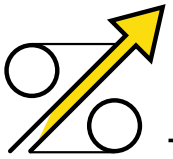

+ 29%

Comme le pourcentage de hausse des dépenses de fonctionnement depuis 2020. Elle s'explique d'abord par la **croissance démographique**, qui amène de nouveaux besoins en termes de services à la population et donc, des recrutements supplémentaires au sein des services municipaux. La nécessaire **hausse des rémunérations** des agents, associée à l'**augmentation brutale du coût de l'énergie** y contribuent également. Malgré tout, grâce à une saine gestion, la bonne santé financière de la commune n'est pas remise en cause.

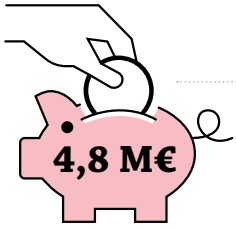

C'est la capacité d'autofinancement (l'équivalent de l'épargne pour un ménage) qu'a dégagé la commune depuis le début du mandat. Le fruit d'une **gestion rigoureuse** des finances communales par la Municipalité.

Le bilan de mi-mandat de la Municipalité